

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 35 (1989)
Heft: 8-9

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AU FIL DES JOURS

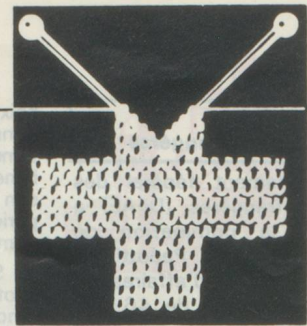
par Danièle Dubacher

Juin

- * Découverte au centre de Genève d'un fût frappé du sigle de la radioactivité d'où s'écoule un liquide vert. Vérifications faites, il s'agit d'une plaisanterie.
- * Le Conseiller fédéral Arnold Koller n'envisage pas de créer une police fédérale antidrogue. Par contre il demande un renforcement de l'Office central pour la répression du trafic illégal des stupéfiants.
- * Selon un rapport commandé par le Conseil fédéral, pour ramener d'ici à 1995 les émissions de polluants au niveau de 1960, il faudrait notamment continger l'essence et le mazout et augmenter les prix de 30%.
- * A Berne, 2 000 personnes manifestent devant l'ambassade de Chine et participent à un cortège de deuil.
- * Un pâtissier neuchâtelois, et 11 collaborateurs, confectionnent une bûche de 62,20 m de long. 750 litres de glace, 120 litres de crème, 12 kilos d'amandes et 40 arômes. Ce record Guinness est homologué.
- * Le Chef du département des finances met en place un groupe d'experts chargés d'étudier le problème du désendettement international.
- * Une centaine de Suisses demandent la nationalité libanaise afin de témoigner leur solidarité avec le Liban en guerre. Deux gouvernements se disputant la légitimité du pouvoir, on ne sait pas lequel examinera ces requêtes.
- * Pour cause de pénurie de personnel, la direction des PTT décide de réduire les heures d'ouverture des guichets durant la période estivale.
- * 616 véhicules au km² pour Genève. Guy-Olivier Segond a l'intention de faire inscrire la ville dans le Guinness Book of Records.
- * Le Conseil national décide d'accorder un crédit de 6 millions de francs suisses pour commémorer la mobilisation de 1939.
- * Pour la première fois en Suisse, la vitesse va être limitée à 30 km/h dans 4 quartiers de la ville de Berne.
- * La cour suprême du canton de Berne condamne un Yougoslave à 8 mois de pri-

son. Depuis 7 ans, celui-ci entrait en Suisse illégalement et se constituait prisonnier. Son pécule lui permettait de vivre quelque temps dans son pays et quand il était épuisé le prévenu revenait.

- * Des dizaines de milliers de spectateurs se rendent à Berne pour voir défilier le cortège des 650 ans de la bataille de Laupen. 350 invités des milieux politiques, économiques et militaires participent à la cérémonie finale en compagnie du conseiller fédéral Adolf Ogi.
- * Quelque 1700 personnes demandent, dans une pétition, que la Paradeplatz, située au centre du quartier de la Bahnhofstrasse, soit rebaptisée Place Nelson Mandela.
- * Une commission fédérale d'experts propose de dépénaliser la consommation de drogue, sans faire de distinction entre drogue « dure » ou « douce ». La pratique répressive s'avère inefficace au niveau de la consommation. Par contre, ils proposent d'accroître la lutte contre les trafiquants.
- * Arnold Koller participe à la conférence des ministres européens de la Justice, qui discute de la criminalité liée aux paiements par transactions électroniques.
- * Le temps ensoleillé provoque une augmentation de la quantité d'ozone qui atteint des valeurs critiques en plusieurs points de Suisse. Les yeux piquent ...
- * 600 000 Suisses figurent au fichier judiciaire central. Nombre d'entre-eux pour des bagatelles heureusement.
- * Les délégations de 14 pays, dont la Suisse, lors de la conférence sur l'asile, arrivent à la conclusion que seules de nouvelles mesures, telles qu'une politique européenne en matière de migration ou une aide accrue en faveur des pays de premier asile, peuvent à long terme s'avérer efficaces.
- * Pour la première fois depuis le début des années septante, le nombre des offres d'emplois annoncées aux offices du travail dépasse celui des chômeurs.
- * Seulement 5,9% des électeurs vaudois se déplacent vers les urnes afin de se prononcer sur les restes de la centrale nucléaire de Lucens. Ils se déclarent



favorables au bétonnage du site et à l'évacuation des déchets radioactifs « en dépôt » depuis 20 ans.

- * Les cas de paludisme enregistrés en Suisse l'an dernier ont progressé à 60% par rapport à 1987. L'Office fédéral de la santé recommande la prophylaxie aux voyageurs se rendant dans des zones à risques.
 - * La première stagiaire conductrice de locomotive est engagée par les CFF.
 - * Afin de pallier les difficultés à trouver des fleurs des champs, les maîtres des sciences d'Aubonne créent leur propre prairie.
 - * Les accidents de vol libre (delta et parapente) sont en constante augmentation. Devant la gravité des blessures les médecins demandent une meilleure formation des vélidéristes et des parapentistes.
 - * Afin de freiner la spéculation immobilière, le Conseil national voudrait interdire la revente d'immeubles non agricoles avant un certain délai.
 - * Un conducteur de prototype de voiture solaire paiera une amende pour excès de vitesse. Il roulait à 88 km/h au lieu des 80 km/h permis.
 - * La ville de Delémont décide de ne plus traiter avec les grandes banques qui commerceront avec l'Afrique du Sud, et retourne à l'une d'elles un don de 20 000 francs qui lui avait été fait.
 - * La réplique de la pierre d'Unspunnen, qui avait été dérobée en 1984 par des séparatistes jurassiens, sera déposée dans le hall d'une banque d'Interlaken, où elle sera surveillée jour et nuit.
- ### Juillet
- * Walter Stürm, le roi de l'évasion, est arrêté aux Canaries après une année et demie de cavale.
 - * Un Romand sur deux se dit favorable à l'adhésion de la Suisse à la CEE; pour la Suisse alémanique, la proportion tombe à un sur trois.

* Un train postal déraile sur la ligne de Simplon, des malabars ayant déposé un fût de béton de 200 litres sur les voies.

* Les CFF aimeraient briser le monopole des aéroports et créer des boutiques hors-taxes dans les gares-frontières.

* Le Conseil fédéral octroie un crédit de 2,5 millions de francs pour des essais de forage afin de déterminer les conditions hydrogéologiques des sites de stockage de déchets stabilisés non radioactifs.

* La campagne « Pas un sou pour l'apartheid » lancée il y a 6 mois, inscrit à son bilan le fait que 1831 personnes ont fermé leurs comptes dans les grandes banques suisses.

* Tout laisse supposer que l'on va dépasser les 70 millions de litres de vin dans le Valais, soit 25 millions de plus que l'an passé. Afin de limiter la récolte, les responsables viti-vinicoles demandent aux vigneron d'arracher des grappes.

* Les jeunes PDC se déclarent favorables à la libéralisation du cannabis pour autant que celui-ci soit planté par des paysans de montagne sous le monopole de l'Etat et qu'il soit revendu dans des magasins concessionnaires de l'Etat.

* Né d'un projet commun des offices du tourisme autrichien, liechtensteinois et suisse, le « grand chemin Walser » qui conduit de Zermatt au Vorarlberg est ouvert officiellement. L'itinéraire suit les pérégrinations des montagnards du Moyen-Age qui partaient du Haut-Valais pour créer de nouvelles colonies dans des vallées alpines encore vierges.

BON APPÉTIT

Aimez-vous manger dans une auberge, un restaurant élégant, un bistrot, une brasserie ou est-ce le côté grand luxe qui vous attire ? Pour tout savoir et vous mettre l'eau à la bouche avant d'avoir franchi la porte du restaurant, référez-vous au « Coup de Fourchette » le guide du bien-manger en Suisse romande. 300 restaurants y sont répertoriés, notés de 1 à 5 fourchettes pour les qualités gastronomiques, et 1 à 3 écus pour le côté financier. Chaque établissement est décrit par un commentaire rédactionnel + une fiche technique.

S'agit-il d'une grande table, d'un restaurant exotique ? Y a-t-il une terrasse, un parking, dois-je réserver ? Je veux connaître le prix du menu, le choix des vins, le nom du patron, zut ... on ne me dit pas son âge.

Cet ouvrage est très facile à consulter, les localités sont classées par ordre alphabétique, mais aussi par région ; l'ensemble est enrichi d'une liste de bons établissements étrangers choisis dans les régions frontalières ; de même la Suisse italienne et la Suisse alémanique ne sont pas oubliées.

Le coup de fourchette (édition n° 8) édité par 24 heures, 33 av. de la Gare, CH-1001 Lausanne. Service promotion, tél. (021) 49 45 45.

Abonnez-vous au Messenger Suisse !

Savez-vous que le « Messenger Suisse » comporte onze numéros par an ? Il vous est possible de vous abonner à la *totalité* de ces onze numéros pour la somme de Frs. 130 y compris les 4 numéros spéciaux.

Chaque mois le « Messenger Suisse » vous apportera des articles d'actualités sur la vie et les événements en Suisse, des éditoriaux, des rubriques régulières (revue de presse, arts, musique, philatélie, courrier des lecteurs, etc.) ainsi que des communications pratiques qui en font le magazine d'information de tous les Suisses et doubles nationaux de France et des pays francophones.

N'hésitez donc pas à remplir et à nous retourner le talon ci-dessous pour resserrer les liens avec votre Patrie.



Nom, prénom

Adresse

Inscrit au Consulat de

Nouvel abonné

Je désire m'abonner au MESSAGER SUISSE

Abonnement normal de F. 130.-

Abonnement étranger F. 140.-

Abonnement de soutien à partir de F. 150.-

Règlement ci-joint

A l'ordre de la **F.S.S.P.-M.S.**

effectué par :

chèque postal
C.C.P. : 12 273 27 G Paris.

chèque bancaire (joint)

mandat-lettre (joint)

LE MESSAGER SUISSE

11, rue Paul Louis Courier

75007 PARIS